WEST AFRICAN POWER POOL

SYSTÈME D'ÉCHANGES D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE OUEST AFRICAIN

WAPP GHANA- CÔTE D'IVOIRE INTERCONNECTION PROJECT

WAPP REGIONAL ELECTRICITY MARKET DEVELOPMENT PROGRAM (WA-REMP) AS PHASE 1 OF THE MULTI-PHASE PROGRAMMATIC APPROACH (MPA)

P. 178923 GRANT N° E4040

****

Termes de Reference

Ref.PPM: BJ-WAPP-525341-CS-INDV

Pour le recrutement d'un(e) Spécialiste Genre pour le Secrétariat Général du West African Power Pool (WAPP)

****

Novembre 2025

(Mis à jour 13 janvier 2026)

Official Use Only

1. CONTEXTE

Le Système d'Échanges d'Énergie Électrique Ouest Africain (WAPP) a été créé par la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement de la CEDEAO en décembre 1999, à Lomé. Il a pour mission de développer et d'intégrer les réseaux électriques nationaux des États membres dans un marché régional unifié de l'électricité afin d'assurer à moyen et long terme, l'accès des populations de la région à une énergie fiable, de qualité et à un coût abordable tout en soutenant la croissance économique, la compétitivité industrielle et l'amélioration des conditions sociales.

Le WAPP se trouve aujourd'hui à un tournant décisif dans la mise en place d'un marché électrique résilient, efficace et inclusif. Des progrès significatifs ont été accomplis en matière d'intégration des réseaux électriques régionaux grâce au WAPP permettant à la région d'exploiter désormais le réseau électrique le plus interconnecté d'Afrique subsaharienne, reliant 14 États membres de la CEDEAO et la Mauritanie depuis le Nigeria. Le Centre d'Information et de Coordination (CIC), appelé à devenir le futur System and Market Operator (SMO), est désormais fonctionnel et constitue un levier essentiel pour l'exploitation coordonnée du système et l'opérationnalisation du marché régional. Parallèlement, les réformes réglementaires menées avec l'Autorité Régionale de Régulation du Secteur de l'Électricité (ARREC) préparent le passage à la deuxième phase du marché régional, fondée sur des règles solides, transparentes et compétitives.

Afin de soutenir ces efforts et de concrétiser la vision d'un marché régional unifié de l'électricité, la Banque mondiale appuie le WAPP à travers le Programme régional pour le marché de l'électricité en Afrique de l'Ouest (WA-REMP), mobilisé dans le cadre de la composante 3 du projet de renforcement de l'interconnexion Ghana–Côte d'Ivoire, lequel constitue la Phase 1b de l'Approche Programmatique Multiphase (MPA) qui vise à améliorer la sécurité énergétique, renforcer la résilience des systèmes électriques nationaux et favoriser une transition vers une électricité plus propre et abordable.

Cette phase 1b vise à lever les obstacles institutionnels, techniques et opérationnels restants en vue de l'opérationnalisation complète du marché régional de l'électricité. La composante 3 du programme 3 « Soutien à la préparation du marché régional pour le WAPP et l'ICC », mise en œuvre par le Secrétariat Général du WAPP, couvre notamment (i) le financement des investissements résiduels nécessaires à la synchronisation du système électrique du WAPP, (ii) l'appui au CIC pour assurer une dotation adéquate en ressources humaines et équipements afin de remplir ses fonctions futures en tant qu'opérateur du système et du marché (SMO), (iii) la mise à jour du Plan Directeur régional pour la production et le transport d'énergie électrique, et (iv) les activités relatives à la mise en place du Liquidity Enhancement Revolving Fund (LERF), un mécanisme de soutien au commerce régional de l'électricité financé par l'assistance ESMAP.

Le secteur de l'énergie en Afrique de l'Ouest évolue dans un contexte régional marqué par des disparités persistantes entre les femmes et les hommes, alors même qu'il constitue un levier stratégique pour le développement économique, l'intégration régionale et la transition énergétique. L'accès à une énergie fiable et abordable est essentiel à la croissance, à la création d'emplois et à l'amélioration des conditions de vie, mais les bénéfices associés au développement du secteur demeurent inégalement répartis. Selon les analyses, les femmes représentent environ 26 % de la main-d'œuvre du secteur électrique dans la région et demeurent fortement sous-représentées dans les fonctions techniques, d'ingénierie et de prise de décision, où elles occupent moins de 10 % des postes. Cette situation limite leur accès à l'emploi qualifié, aux opportunités économiques et aux responsabilités managériales, et réduit leur contribution au développement et à la performance du secteur énergétique régional.

Dans un contexte de transformation profonde du secteur énergétique, marqué par l'intégration régionale des réseaux, l'opérationnalisation du marché régional de l'électricité et l'accélération de la

transition vers des sources d'énergie plus propres, les besoins en compétences techniques, opérationnelles et managériales devraient s'accroître de manière significative. En l'absence de mesures ciblées, ces évolutions risquent de reproduire, voire d'amplifier, les écarts de Genre existants, en limitant la participation des femmes aux nouvelles opportunités générées par les investissements du secteur.

La prise en compte proactive de la dimension Genre apparaît dès lors comme un facteur clé de performance, de durabilité et d'inclusion pour le développement du marché régional de l'électricité. Le renforcement de la participation des femmes, l'amélioration de leur accès aux compétences et aux responsabilités, ainsi que la promotion du leadership féminin contribuent à une meilleure gouvernance des institutions, à l'innovation et à la résilience du secteur énergétique régional.

C'est dans cette perspective que le programme WA-REMP intègre une approche transversale d'inclusion du Genre, visant à réduire les écarts existants, à renforcer le capital humain et à promouvoir une participation plus équitable des femmes et des hommes aux bénéfices du développement du secteur énergétique, en cohérence avec les engagements régionaux en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

Dans cette dynamique, le WAPP a engagé la mise en place d'initiatives structurantes destinées à accompagner la participation accrue des femmes au développement du secteur énergétique régional, notamment à travers le Forum of Women in Energy in West Africa (ForWE-WA), conçu comme une plateforme stratégique de promotion du Genre dans le secteur de l'énergie, à travers, la mobilisation, le renforcement des capacités, l'accompagnement et la valorisation du leadership féminin dans le secteur énergétique.

Afin d'assurer la mise en œuvre effective et cohérente des engagements en matière de Genre dans l'ensemble des projets, programmes et activités institutionnelles, notamment à travers le projet WA-REMP, le Secrétariat Général du WAPP prévoit le recrutement d'un(e) Spécialiste Genre résident(e). Les présents termes de références (TDR) s'inscrivent dans le cadre de la sélection du/de la Spécialiste Genre pour le Secretariat Général du WAPP.

Les présents Termes de Référence visent à définir les modalités de sélection et d'intervention du/de la Spécialiste Genre, chargé(e) d'appuyer l'intégration systématique de la dimension Genre au sein du Secrétariat Général du WAPP et de ses initiatives régionales en conformité avec les orientations prévues dans le projet WA-REMP.

2. OBJECTIFS DE LA MISSION

L'objectif général de la mission est de renforcer l'intégration systématique et opérationnelle de la dimension genre dans l'ensemble des projets, programmes et activités du WAPP, en particulier dans le cadre du projet WA-REMP.

Plus spécifiquement, le/la Spécialiste aura pour mission de :

- Assurer la cohérence et l'alignement des interventions du WAPP avec la Stratégie Genre régionale, la Stratégie Genre du Groupe de la Banque mondiale (FY2024-2030) et les engagements régionaux applicables, notamment ceux de la CEDEAO ;
- Initier et contribuer à mettre en œuvre des approches innovantes en matière d'égalité de Genre afin de renforcer l'autonomisation des femmes et d'accroître leur participation effective et mesurable au secteur énergétique ouest-africain,
- Appuyer la mise en œuvre, le suivi et le reporting des engagements et indicateurs liés au Genre du projet WA-REMP, conformément aux exigences de la Banque mondiale et aux t instruments environnementaux et sociaux applicables ;

- Soutenir le développement et l'opérationnalisation d'initiatives régionales structurantes, en particulier le Forum des Femmes en Energie de l'Afrique de l'Ouest/Forum of Women in Energy in West Africa (ForWE-WA) qui vise à renforcer la participation et le leadership des femmes dans le secteur de l'énergie en promouvant l'équité et l'égalité des genres, le développement des carrières et l'entrepreneuriat féminin.

3. TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

Le/La Spécialiste Genre interviendra comme facilitateur(trice) institutionnel(le) et opérationnel(le) pour appuyer l'intégration effective et cohérente de la dimension Genre dans les projets, programmes et activités du WAPP, en particulier dans le cadre du projet WA-REMP. Il/Elle travaillera en étroite collaboration avec les équipes projets, les spécialistes en sauvegardes environnementales et sociales ainsi que les départements techniques et administratifs du WAPP.

Sans s'y limiter, les responsabilités du/de la Spécialiste Genre couvriront les domaines suivants :

- Analyser les aspects genre liés à la mise en œuvre des différentes composantes du projet WA REMP, des activités du ForWE et de celles des projets et programme du WAPP ;
- Élaborer les plans d'actions Genre des projets et programmes y compris du projet WA-REMP, en cohérence avec la stratégie institutionnelle et les exigences des bailleurs en s'assurant que les engagements des cibles sont atteints ;
- Coordonner les activités Genre à tous les niveaux (institutionnel et terrain), incluant la supervision et l'analyse des évaluations des besoins Genre, l'interprétation des résultats et recommandations ;
- S'assurer que les interventions du projet soient sensibles au genre et répondent aux besoins différenciés des femmes et des hommes, à travers l'analyse des écarts de Genre, l'intégration de mesures spécifiques dans les activités du projet et le suivi des résultats à l'aide d'indicateurs sensibles au genre ;
- Coordonner la formation du personnel du WAPP sur l'intégration du genre dans les projets et activités du secteur de l'énergie ;
- Assurer un appui continu aux équipes opérationnelles et projets dans l'intégration des considérations de genre y compris le suivi et l'évaluation de leurs impacts ;
- Coordonner la mise en œuvre et le suivi de la stratégie Genre du WAPP et assurer sa diffusion auprès de l'ensemble des parties prenantes (sociétés d'électricité, ministères sectoriels, etc.);
- Concevoir et tenir à jour un référentiel centralisé de connaissances sur l'intégration de la dimension genre dans le secteur énergétique, utilisable par les unités du WAPP et ses entités partenaires ;
- Organiser et animer au besoin, des sessions de renforcement de capacités au profit des sociétés d'électricités membres, ministères sectoriels, autres acteurs du secteur, portant sur l'utilisation des indicateurs sensibles au genre, les cadres méthodologiques d'analyse, les listes de vérification ainsi que les matrices et outils pratiques ;
- Développer des outils méthodologiques, référentiels ou guides pratiques d'intégration du genre pour les départements techniques du WAPP ;
- Servir de Point Focal Genre (PFG) au sein du WAPP en assurant les échanges avec les bailleurs, partenaires stratégiques et structures externes ainsi que la présentation des initiatives genre du WAPP ;
- Collaborer avec les institutions nationales et régionales compétentes (ministères, agences sociales, autorités sectorielles), pour garantir l'alignement avec les réglementations et cadres juridiques en vigueur ;

- Participer aux missions de supervision, d'examen ou d'appui à la mise en œuvre des projets conduites par le WAPP ou la Banque mondiale et autres partenaires, afin de vérifier l'intégration des mesures genre ;
- Suivre la mise en œuvre des recommandations issues des missions d'appui et des aide-mémoires en lien avec l'Administratrice des Projets et les unités concernées ;
- Analyser les données de suivi genre et proposer des mesures correctives ou d'amélioration des pratiques de gestion et d'intégration ;
- Contribuer à la préparation des rapports de suivi et d'avancement (trimestriels, semestriels et annuels), incluant les aspects genre, l'inclusion sociale et les éléments d'accès, d'emploi, d'éducation, de réglementation, etc. ;
- Contribuer selon les besoins, aux activités de renforcement de capacités des acteurs impliqués (équipes techniques, prestataires, OSC, communautés locales, etc.) ;
- Documenter et capitaliser les bonnes pratiques en matière d'inclusion et de développement du leadership féminin, en vue de leur diffusion et réplicabilité à l'échelle régionale ;
- Dans le cadre de la coordination et la dynamisation du réseau ForWE, le/la Spécialiste devra :
  - Contribuer à la promotion et à la visibilité institutionnelle du réseau ForWE-WA en tant que mécanisme stratégique régional d'intégration du genre dans le secteur de l'énergie, en valorisant ses activités, ses membres et ses résultats auprès des partenaires techniques et financiers et des acteurs du secteur électrique, tout en favorisant les synergies et la collaboration avec d'autres initiatives et réseaux régionaux et internationaux œuvrant pour la promotion des femmes dans le secteur de l'énergie, notamment le Women in Energy Network in Africa (WEN-Africa) ;
  - Élaborer en lien avec les parties prenantes (y compris les co-présidentes de ForWE) un plan d'activités annuel aligné sur les priorités stratégiques du réseau et les objectifs d'inclusion ;
  - Piloter la mise en œuvre des activités de ForWE, en assurant le suivi du plan d'actions, la mobilisation des membres et la coordination des collaborations internes ;
  - Coordonner les activités de renforcement de capacités et des événements thématiques (ateliers, conférences, master class, visites d'étude) destinés à renforcer les compétences techniques, managériales et sectorielles des membres de ForWE ;
  - Appuyer le développement de partenariats externes (bailleurs, sociétés d'électricité, institutions publiques, universités, réseaux professionnels) visant à soutenir l'employabilité, le leadership et les opportunités pour les femmes du secteur énergétique, à travers la mise en place de programmes de stages, de mentorat, de formation, de bourse d'excellence etc. ;
  - Faciliter les échanges entre les membres du réseau et contribuer à la mise en place des mécanismes de partage d'expérience, de mentorat et de collaboration autour des piliers de ForWE ;
  - Coordonner les actions des co-présidentes de ForWE, en assurant une cohérence entre la vision du réseau et les priorités institutionnelles du WAPP et en facilitant le pilotage opérationnel ;
  - Développer des mécanismes de suivi et d'évaluation des activités du réseau incluant des indicateurs mesurables sur la participation, le renforcement de capacités, la représentativité féminine et l'impact sectoriel.
- Effectuer toute autre tâche qui lui sera assignée en lien avec l'intégration et la promotion du genre dans le cadre des activités du WAPP.

4. QUALIFICATIONS DU/DE LA CONSULTANT(E)

Diplômes :

- Master, Maitrise ou Diplôme d'Etudes Supérieures en Sciences Sociales, Genre et Développement, Sociologie, Psychologie, Droit ou autres disciplines similaires.

Expérience :

- Justifier d'au moins cinq (5) ans d'expérience dans l'élaboration, l'intégration et/ou la mise en œuvre des aspects de développement social et politiques Genre au sein de projets ou programmes de développement ;
- Avoir une expérience pratique dans le domaine de l'égalité des sexes et de l'intégration de la dimension Genre ou une expérience de travail avec des institutions gouvernementales, non gouvernementales ou des organisations internationales soutenant le travail sur le Genre et le développement dans le domaine d'intervention spécifique ;
- Avoir participé en tant que Spécialiste Genre à des missions spécifiques d'études, de suivi et de surveillance Genre dans des projets/ programmes financés par les partenaires techniques et financiers ;
- Avoir une expérience pratique dans la planification de projets et l'évaluation des risques et impacts potentiels liés aux aspects Genre ;
- Avoir une bonne connaissance des cadres juridiques nationaux et internationaux relatifs au Genre et aux droits des femmes, notamment, l'Acte additionnel sur l'égalité des droits entre hommes et femmes pour le développement durable dans la région CEDEAO, adopté en 2015, et la Stratégie du Groupe de la Banque mondiale en matière de Genre pour la période 2024-2030.
- Avoir d'excellentes compétences en communication et leadership mobilisateur pour gérer les relations avec divers parties prenantes, faciliter le dialogue et traduire les priorités institutionnelles en actions concrètes ;
- Excellentes aptitudes rédactionnelles et de synthèse avec capacité à produire des documents structurés, clairs et conformes aux standards institutionnels ;
- Aptitude à travailler efficacement en équipe dans un environnement multinational et multiculturel avec un sens élevé de la collaboration et de l'initiative ;
- Maîtrise des outils bureautiques et collaboratifs, notamment Microsoft Office 365 (Word, Excel, PowerPoint, Teams, SharePoint) ;
- Une formation complémentaire sur les enjeux environnementaux et sociaux (E&S) et leur articulation avec les dimensions d'inclusion sociale et de Genre est un atout.
- L'expérience dans les projets d'infrastructures énergétiques est un atout.

Langue :

Bonne connaissance orale et écrite du français et de l'anglais.

5. DUREE DE LA MISSION

La mission du/de la Spécialiste s'étend de la signature du contrat pour une période d'un an renouvelable à l'issue de laquelle le contrat sera prorogé de deux (2) ans si les performances sont jugées satisfaisantes.

Les prestations du/de la Spécialiste seront réalisées dans les locaux du Secrétariat Général du WAPP sise à Abomey Calavi au Bénin. Le spécialiste est sous la tutelle entière du Directeur Administration et Finances du WAPP.

6. OBLIGATIONS DU CONSULTANT

Le/la Spécialiste sera responsable de la réalisation des prestations décrites dans les présents termes de références. Il/elle prendra toutes les dispositions nécessaires pour la bonne exécution et dans les délais impartis, du travail qui lui sera confié. Il/elle devra s'engager entre autres à :

- Entreprendre les prestations avec tout le sérieux requis conformément aux règles et aux normes internationalement reconnues ;
- Respecter les coutumes des pays de la CEDEAO et plus particulièrement du Bénin ;
- Garder la confidentialité des renseignements obtenus ainsi que des résultats de ses tâches durant et après l'exécution de son mandat et remettre à la fin de sa mission les documents qui lui auraient été remis.

Le/la Spécialiste résidera au Bénin et sera appelé(e) à voyager au sein de la sous-région. Le travail peut exiger des fins de semaines et/ou des soirées tardives de travail.

7. OBLIGATIONS EN MATIERE DE RAPPORTS

L'étendue des prestations du/ de la Spécialiste comprend la préparation et la soumission en temps utile des rapports et documents de qualité, rédigés en anglais et/ou en français selon le besoin. Le/la Spécialiste devra également fournir :

a) Rapport initial

Le/la Spécialiste devra soumettre dans un délai de 4 semaines à compter de sa date d'entrée en service à Abomey Calavi, un rapport initial devant contenir entre autres, le plan de travail, la méthodologie, les ressources et le calendrier d'exécution de la mission assignée.

b) Rapports trimestriels

Le/la Spécialiste devra soumettre des rapports trimestriels pendant la durée de la mission assignée. Ces rapports devront récapituler les principales tâches qui ont été effectués au cours de la période, les étapes-clés franchies, les problèmes spécifiques et systémiques rencontrés et les éventuelles solutions préconisées. Lesdits rapports devront être rédigés en anglais ou en français et soumis au plus tard le 15ème jour du mois suivant la fin de chaque trimestre.

c) Rapport d'achèvement

A la fin de la mission assignée, le/la Spécialiste devra soumettre un rapport complet détaillant entre autres, les activités entreprises pendant la durée d'application de la mission. La soumission et l'approbation de ce rapport constitueront les conditions préalables au paiement de sa dernière facture au titre de la présente Mission.

8. RESPONSABLE HIERARCHIQUE

Le/la Consultant(e) sera placé(e) sous l'autorité fonctionnelle du Directeur de l'Administration et des Finances. Il/elle agira en tant que Point Focal Genre (PFG) du WAPP et assurera la liaison avec les sociétés d'électricité membres, les ministères en charge de l'énergie, les institutions et agences nationales et régionales de promotion du genre, ainsi que les partenaires techniques et financiers impliqués dans la mise en œuvre du Programme.

9. SELECTION

Le/la Consultant(e) sera sélectionné par mise en concurrence ouverte conformément au Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant la Banque mondiale le financement de projets d'investissement (Edition février 2025).